

Termes de référence :
Acquisition de services pour la réalisation de 3 reportages
audiovisuels dans le cadre du
Prix Européen de la microfinance 2020



Inclusive Finance Network Luxembourg Asbl
Siège social : Maison de la Microfinance – 39, rue Glesener- L-1631 Luxembourg
R.C.S. : F 9956

Termes de Référence : Acquisition de services pour la réalisation de 3 reportages audiovisuels dans le cadre du Prix européen de la microfinance 2020

Table des matières

I. Informations générales et contexte	3
I.1. À propos de l’Inclusive Finance Network Luxembourg Asbl.....	3
I.2. Origine du Prix européen de la microfinance	3
I.3. Prix européen de la microfinance 2020 « Encourager une épargne efficace et inclusive ».....	3
I.4. Documentation.....	4
II. Réalisation de trois (3) reportages audiovisuels présentant les trois (3) finalistes du Prix européen de la microfinance 2020	4
II.1. Objectifs et résultats	4
II.2. Tâches	4
II.3. Délivrables et rapports	5
II.4. Profil(s) des experts	5
II.5. Budget.....	6
II.6. Calendrier/conditions de paiement	7
II.7. Documents à fournir.....	7
II.8. Critères d’évaluation des offres	7
III. Documents à compléter.....	8

I. Informations générales et contexte

I.1. À propos de l’Inclusive Finance Network Luxembourg Asbl

Inclusive Finance Network Luxembourg Asbl (InFiNe.lu) est la plateforme luxembourgeoise rassemblant les acteurs des secteurs privé, public et de la société civil actifs en finance inclusive. Le réseau promeut une vision de la société avec un accès universel à des services financiers de qualité, responsables et à bas coût.

La mission d’InFiNe.lu est d’utiliser l’expertise présente au Luxembourg pour renforcer la finance inclusive. Il s’agit également de faire de la finance inclusive un instrument grâce auquel les personnes acquièrent une plus grande autonomie.

Les objectifs d’InFiNe.lu sont de renforcer la position du Grand-Duché comme centre d’excellence en finance inclusive, de diffuser les savoir et savoir-faire dans le secteur et d’établir des synergies.

I.2. Origine du Prix européen de la microfinance

Convaincue que la microfinance constitue un outil important de lutte contre la pauvreté, la Direction de la Coopération au développement et de l’Action humanitaire du Ministère luxembourgeois des Affaires étrangères et européennes (MAEE), a créé en 2005 le Prix européen de la microfinance (PEM) afin de mettre en évidence et de stimuler les avancées réalisées dans le secteur de la microfinance.

Le PEM est décerné tous les ans par la Plateforme Européenne de la Microfinance (e-MFP), InFiNe.lu et le MAEE, en vue de récompenser une institution œuvrant dans un pays en développement.

Le PEM est attribué à l’issue d’une procédure de sélection rigoureuse qui se déroule en trois phases :

1. Une phase de présélection durant laquelle chaque candidature est revue sur base de critères d’éligibilités et de performances financières et sociales ;
2. Une phase de sélection durant laquelle les candidatures présélectionnées sont évaluées par un Comité de sélection qui choisit les 3 finalistes (fin septembre) ;
3. Une phase finale durant laquelle un Grand Jury choisit le gagnant entre les trois finalistes (l’après-midi de la cérémonie, le 19 novembre 2020).

Le gagnant est annoncé durant la cérémonie de remise du Prix européen de la microfinance à Luxembourg.

I.3. Prix européen de la microfinance 2020 « Encourager une épargne efficace et inclusive »

Le **19 novembre 2020**, InFiNe.lu organisera la cérémonie de remise du PEM 2020 avec le concours du MAEE. Cette année le PEM « Encourager une épargne efficace et inclusive » vise à saluer les organisations et les programmes de finance inclusive qui innovent afin d’encourager et de fournir des services d’épargne efficaces aux populations à faible revenu et exclues. Cela comprend de nombreux types de prestataires de services financiers (PSF) qui fournissent de l’épargne directement aux clients, mais aussi des institutions non financières qui jouent un rôle essentiel dans la fourniture ou la mobilisation de l’épargne (par exemple, via des partenariats ou d’autres relations : les ONG qui facilitent la formation de groupes d’épargne, les développeurs d’applications mobiles dont les produits sont déployés par les institutions financières pour faciliter une épargne plus efficace, ou d’autres organisations qui jouent un rôle significatif dans la fourniture ou la mobilisation de l’épargne).

Les projets de chacun des trois finalistes, soit trois projets au total, seront présentés à l’aide d’un reportage vidéo de 4 minutes max.

L’identité et donc la localisation géographique des trois finalistes seront connues fin septembre à l’issue de la réunion du comité de sélection.

Termes de Référence : Acquisition de services pour la réalisation de 3 reportages audiovisuels dans le cadre du Prix européen de la microfinance 2020

I.4. Documentation

La documentation ci-dessous facilitera votre compréhension du concept en vous apportant de plus amples informations sur le PEM :

- *Site Internet du PEM* : <http://www.european-microfinance-award.com/>
- Brochures sur le Prix européen de la microfinance éditées par e-MFP: <http://www.european-microfinance-award.com/fr/Publications-Links>
- *Pour voir les vidéos des éditions précédentes du PEM* : chaîne Youtube de InFiNe.lu : https://www.youtube.com/channel/UCQntU3oBMayR6BBs_iVanLQ

II. Réalisation de trois (3) reportages audiovisuels présentant les trois (3) finalistes du Prix européen de la microfinance 2020

II.1. Objectifs et résultats

La présente mission vise à réaliser un reportage vidéo en langue anglaise et française sur chacun des trois finalistes du Prix Européen de la microfinance 2020, soit trois projets au total. Chaque reportage aura une durée maximale de 4 minutes.

L'identité et la localisation géographique des trois finalistes seront connues fin septembre 2020 à l'issue du processus de sélection mené par e-MFP et InFiNe.lu.

Les reportages auront pour objectif principal de présenter les projets des trois finalistes et d'en montrer les caractéristiques déterminantes. Il est à noter que si les projets se déroulent dans des zones à fort risques sécuritaires, aucune équipe de réalisation ne sera envoyée dans ces régions et qu'il incombera au Prestataire de trouver un moyen de délivrer le reportage audiovisuel.

La cible principale est le public de la cérémonie de remise du Prix Européen de la microfinance 2020, à savoir les acteurs européens de la microfinance, praticiens du secteur, représentants des pays du Sud, représentants du monde politique, membres de la place financière luxembourgeoise, représentants de la société civile et représentants diplomatiques.

Le reportage sera diffusé la première fois à la cérémonie du Prix et sera ensuite aussi diffusé sur le site internet du Prix européen de la microfinance (www.european-microfinance-award.com), ainsi que sur la chaîne youtube de InFiNe.lu.

II.2. Tâches

À partir des éléments fournis par InFiNe.lu et en étroite collaboration avec cette association, le Prestataire assure la conception, la réalisation et la production exécutive des reportages et fournit plus particulièrement les prestations suivantes :

- La conception et l'écriture du scénario (FR-EN)
- L'écriture du commentaire voix off (FR-EN) – si applicable
- Les voix-off par des personnes dont c'est la langue maternelle
- Le sous-titrage en anglais pour la version EN (quand l'interviewé ne parle pas en anglais)
- Le sous-titrage en français pour la version FR (quand l'interviewé ne parle pas en français)
- La direction de la réalisation
- La préparation et les repérages nécessaires

Termes de Référence : Acquisition de services pour la réalisation de 3 reportages audiovisuels dans le cadre du Prix européen de la microfinance 2020

- La fourniture des équipes techniques, des locaux, des matériels, des produits, des décors et des accessoires nécessaires à l'accomplissement de ces prestations
- Le tournage, le montage, la sonorisation (FR-EN), le mixage
- En cas d'utilisation d'une ou plusieurs œuvres préexistantes musicales ou autres, autorisations de chacun des ayants droit
- La post-production
- La fourniture des 3 reportages en format HD compatible avec la diffusion en flux web
- 15 photos / projet en HD à envoyer pendant le tournage
- La cession des droits pour la transmission, reproduction (même partielle) et la diffusion
- La remise des rushes et des reportages sur DVD/disque dur
- La livraison du contenu oral (dialogues et voix off) des vidéos sur document Word
- Pour la projection le jour de l'événement, les trois reportages (en version EN) en HD en 16:9 (1920x1080i)

La définition des témoignages à retenir sera faite en collaboration avec InFiNe.lu qui devra également préalablement approuver le script. Une attention particulière devra être apportée à la qualité journalistique du document.

Le Prestataire s'engage à choisir des professionnels confirmés et mettra au service de sa mission la diligence, les moyens et les compétences nécessaires à la réalisation d'une œuvre audiovisuelle conforme aux normes de qualité en usage dans la profession.

II.3. Délivrables et rapports

Le Prestataire proposera une méthodologie et un calendrier d'activités qui seront précisés lors d'une première réunion préparatoire.

Il présentera également tout document détaillant l'exécution des missions et prévoira des validations intermédiaires pour les différentes étapes du projet.

Tâche	Contenu	Échéance
Réunion préparatoire, tournage dans les trois pays finalistes		Réunion préparatoire : dès identification des trois pays finalistes (fin septembre) Tournages sur le terrain (du 23 septembre – à confirmer – au 23 octobre).
Pré-montage des trois reportages	Présentation du pré-montage des trois reportages pour acceptation	Le 2 novembre au plus tard
Montage définitif des trois reportages	Présentation du montage définitif des trois reportages	Le 12 novembre au plus tard

II.4. Profil(s) des experts

Les experts proposés sont bilingues Français/Anglais.

Termes de Référence : Acquisition de services pour la réalisation de 3 reportages audiovisuels dans le cadre du Prix européen de la microfinance 2020

II.4.1. Réalisateur

- Est responsable de la réalisation des tâches décrites précédemment.
- A de solides compétences journalistiques et a pris connaissance du sujet traité.
- Manifeste des aptitudes pour la communication (écoute active, tact, diplomatie, empathie, persuasion, ...)
- Démonstre des compétences personnelles, notamment : démontrer un esprit d'analyse, gérer son temps de manière efficace, connaître les coutumes du pays.
- **Une expérience similaire dans le cadre de projets dans les pays en voie de développement est vivement souhaitée.**

II.4.2. Caméraman

- Est impliqué dès la préparation du reportage : analyse du scénario, repérages, choix du matériel et des angles de prises de vue.
- Son sens du relationnel est important pour mettre en confiance les personnes qu'il/elle filme (connaissance des coutumes du pays, ...).
- **Une expérience similaire dans le cadre de projets dans les pays en voie de développement est vivement souhaitée.**

II.5. Budget

Le Budget, incluant les prix forfaitaires et les frais de voyages et de séjours, se situe entre EUR 30 000 et maximum EUR 50 000 TTC.

Les lieux de tournage n'étant pas encore connus, il est demandé au Prestataire de faire une estimation des frais de voyages et de séjours.

Les frais de voyages et de séjours incluent

- les vols aller/retour en classe économique par le trajet le plus direct possible entre le lieu de résidence de l'expert et le lieu d'exécution du contrat (incluant les frais de déplacement du lieu de résidence vers l'aéroport),
- les per diem (qui incluent les frais de logement et les repas sur place),
- les frais de visa,
- les transports, les véhicules de location,
- les frais de vaccins éventuels et
- les frais de traduction éventuels sur le lieu de tournage.

Les per diem (frais d'hébergement et de restauration) feront l'objet d'un avenant car ils dépendent des destinations. Les per diem sont calculés pour 5 jours de tournage maximum pour deux personnes (caméraman et réalisateur).

Les frais de voyages seront remboursés à hauteur des frais réels encourus, contre justificatifs (factures et cartes d'embarquement).

Le remboursement des frais de voyages et de séjours se fera dans la limite des montants prévus dans le Bordereau des prix et n'est pas assujéti à la TVA.

Termes de Référence : Acquisition de services pour la réalisation de 3 reportages audiovisuels dans le cadre du Prix européen de la microfinance 2020

II.6. Calendrier/conditions de paiement

Paiement	Échéance	Montant
Paiement intermédiaire	<u>Réunion préparatoire + tournages dans les trois (3) pays finalistes (les tournages ont eu lieu)</u> : sur demande de paiement avec facture après livraison du pré-montage.	Paiement I : 40 % du montant total des prix forfaitaires (Bordereau des prix)
Paiement final	<u>Paiement du solde du contrat</u> : après présentation du montage définitif des trois (3) reportages après approbation par InFiNe.lu et réception des livrables.	Solde du contrat des prix forfaitaires (Bordereau des prix)
Remboursement des frais de voyages et de séjours (dont les per diem font partie)	<u>Remboursement après la bonne exécution de toutes les obligations contractuelles</u> : sur base d'une facture globale et distincte avec copie des justificatifs pour les frais de voyages. Les per diem feront l'objet d'un avenant au contrat.	Remboursement des frais de voyages et de séjours dans la limite du plafond stipulé dans l'estimation des frais de voyages et de séjours (Bordereau des prix)

II.7. Documents à fournir

1. Une lettre datée et signée indiquant le montant total de l'offre hors TVA et TVA comprise
2. Une note méthodologique avec l'approche scripturale des reportages
3. Les CVs des experts proposés
4. La fiche d'information concernant la personne de contact en charge de l'offre complétée et signée
5. Le bordereau des prix détaillés complété et signé (Voir Documents à compléter)
6. Exemples d'œuvres réalisées (par exemple lien internet vers une œuvre réalisée)

Ces documents sont à renvoyer pour le mardi 5 mai 2020 par envoi postal ou par email :

Catherine Van Ouytsel
 Inclusive Finance Network Luxembourg Asbl
 Maison de la Microfinance – 39 rue Glesener, L-1631 Luxembourg

catherine.vanouytsel@infine.lu

II.8. Critères d'évaluation des offres

CRITERES D'EVALUATION	Points maximum	Points obtenus
Organisation et méthodologie		
Qualité de la note méthodologique, ébauche des scénarios, calendrier des activités et compétences des experts proposés	50	
Budget proposé	50	
Points totaux	100	

III. Documents à compléter

et

à renvoyer pour le 5 mai 2020 au plus tard

**Termes de Référence : Acquisition de services pour la réalisation de 3 reportages audiovisuels
dans le cadre du Prix européen de la microfinance 2020**

Prestataire de services - Fiche d'information

À cocher : Prestataire individuel

Entreprise

Nom	
Prénom	
Fonction	
Entreprise	
Adresse¹	Rue et n° : Code Postal : Ville : Pays :
Numéro de téléphone (indiquez le code pays)	
Adresse email	
N°TVA (si applicable)	
N° R.C.S. (pour entreprise)	
Informations bancaires	Nom du bénéficiaire : Nom de la banque : Code IBAN : Code SWIFT/BIC : Adresse de la banque : Rue et n° : Code postal : Ville : Pays :

Fait à....., le..... 2020

Nom (en majuscules)
Signature

¹ Si prestataire individuel merci d'indiquer le lieu de résidence

Termes de Référence : Acquisition de services pour la réalisation de 3 reportages audiovisuels dans le cadre du Prix européen de la microfinance 2020

Bordereau détaillé des prix (contrat à prix forfaitaires avec obligation de résultats)

I – Réalisation de 3 reportages audiovisuels sur les finalistes du Prix européen de la microfinance 2020	
Total (EUR - HTVA)	Tournage : Pré-montage : Montage final :
TOTAL (EUR -TTC) (si applicable)	
<p>NOTE 1 : Les prix forfaitaires proposés ci-dessus couvrent tous les honoraires, les frais d'assurance du matériel de tournage, de reproduction, de secrétariat et de l'équipe, la marge (pour frais généraux du prestataire, les bénéficiaires et les structures de soutien) et autres dépenses liées à la préparation, la production et la soumission des rapports et documents au titre du contrat.</p> <p>NOTE 2 : Il est à noter que si les projets se déroulent dans des zones à forts risques sécuritaires, aucune équipe de réalisation ne sera envoyée dans ces régions. Il incombera au Prestataire de trouver un moyen de délivrer le reportage audiovisuel.</p>	
II - Budget frais de voyages et de séjours (en EUR)	
<p>NOTE 1 : Les frais de voyages et de séjours comprennent les vols aller/retour, les per diem, les frais de visas, les transports, les éventuels véhicules de location, les potentiels frais de traduction sur place et frais de vaccins. Ces frais de voyages seront remboursés à hauteur des frais réels encourus, contre justificatifs (factures et cartes d'embarquement) et ne sont pas assujettis à la TVA.</p> <p>Les lieux de tournage n'étant pas encore connus, les per diem (frais d'hébergement et de restauration sur place) feront l'objet d'un avenant. Les per diem sont calculés pour 5 jours de tournage maximum par destination pour deux personnes (caméraman et réalisateur).</p> <p>Le paiement des frais de voyages et de séjours se fera dans la limite des montants prévus dans le Bordereau des prix.</p> <p>NOTE 2 : Les voyages aériens seront effectués en classe économique et selon le trajet le plus direct possible entre le lieu de résidence du Prestataire et le lieu d'exécution du contrat (incluant les frais de déplacement du lieu de résidence vers l'aéroport).</p>	
<p align="right">_____ Nom, date et signature</p>	